

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 04 mars 2025

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. BERGER Laurent ; M. Jean-Marc SINDT ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. HILD Didier ; M. KOP Patrice ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle

Présents par procuration : M. Alain SINDT donne procuration à M. Jean-Marc SINDT
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. Nicolas LINSTER
Mme DELAPORTE Marjorie donne procuration à Mme MARCK ép SCHMIT Christelle

Point supplémentaire

Monsieur le Maire présente le courrier de Mme BRÏYS Josyane demeurant 12 Rue Principale à Kerling-Lès-Sierck demandant une case dans le columbarium du cimetière de Kerling-Lès-Sierck.

VU la délibération N° 10 du conseil municipal du 07/12/2007, le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide d'accepter la demande de Mme BRÏYS Josyane et de lui attribuer la case N° 6 pour une durée de 30 ans dans le cimetière communal selon les tarifs applicables et charge Monsieur le Maire de donner suite à cette demande.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 04 mars 2025

Le Maire, Guy HOCHARD

